

REPUBLIQUE DU TCHAD



BROCHURE D'INFORMATIONS SUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU- RABLE AU TCHAD



Décembre 2020



Réalisé par l'Institut National de la Statistique, des Etudes
Economiques et Démographiques

BP: 453 N'Djamena– Tchad

Téléphone: +235 22 52 66 13



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères français à travers le projet d'Appui au Suivi des ODD en Afrique (SODDA) et l'appui technique d'AFRISTAT

Sommaire

	Table des matières	3
	Introduction	4
Objectif 1	Pas de pauvreté	5
Objectif 2	Faim « zéro »	6
Objectif 3	Bonne santé et bien-être	8
Objectif 4	Éducation de qualité	11
Objectif 5	Égalité entre les sexes	13
Objectif 6	Eau propre et assainissement	15
Objectif 7	Énergie propre et d'un coût abordable	16
Objectif 8	Travail décent et croissance économique	17
Objectif 9	Industrie, innovation et infrastructure	19
Objectif 10	Inégalités réduites	20
Objectif 11	Villes et communautés durables	21
Objectif 12	Consommation et production responsables	22
Objectif 13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	23
Objectif 15	Vie terrestre	24
Objectif 16	Paix, justice et institutions efficaces	25



Introduction

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous (<https://www.un.org>). Pour cela, 193 **pays** ont **adoptés** le 25 septembre 2015 à l'assemblée générale des Nations Unies un nouvel Agenda international à l'horizon 2030. Cet agenda est décliné en 17 objectifs de développement durable pour répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Le Tchad adhère à l'instar des autres nations aux ODD. Le pays a lancé en 2016 le Plan national de développement (PND) pour la période 2017-2021, appuyé sur la stratégie «Vision 2030, le Tchad que nous voulons». Ce plan vise à donner une impulsion au processus de développement du pays pour arriver à l'émergence en 2030 est articulé autour de quatre axes et s'arrime aux ODD. Ces quatre axes sont: i) renforcer l'unité nationale, ii) promouvoir l'état de droit et la bonne gouvernance, iii) diversifier les sources de croissance économique et dynamiser les secteurs porteurs de croissance, iv) réunir les conditions de valorisation du capital humain.

La présente brochure présente, à travers quelques indicateurs, les évolutions des indicateurs issus du processus de priorisation et permet d'apprécier les progrès accomplis par le Tchad sur les cinq années de mise en œuvre de l'agenda 2030. Elle présente aussi certaines actions réalisées dans le Plan National de Développement (PND) 2017-2021.

Ces indicateurs proviennent essentiellement des rapports de l'Enquête Démographique et de Santé de 2004, de l'EDS-MICS (2014-2015), de l'Enquête Nationale de Nutrition et de Mortalité rétrospective chez les Enfants et la Population Générale (2015, 2016, 2017, 2018 et 2019), l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (2015 et 2017), l'Enquête PASEC de 2014, l'Enquête sur les Conditions de vie des ménages et la pauvreté au Tchad (ECOSIT, 2011 et 2018), de la MICS (2019), des statistiques des Ministères sectoriels et des sources internationales.

1 PAS DE PAUVRETÉ

Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 1 :

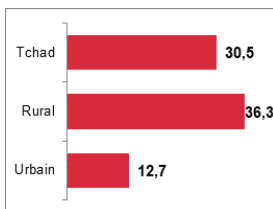
(i) La stratégie nationale de protection sociale a été adoptée par le Gouvernement en juillet 2015 ; (ii) depuis 2016, le Tchad met en œuvre un projet pilote de filets sociaux destiné à aider les ménages pauvres et vulnérables dans 3 provinces du pays, étendu dans d'autres provinces du pays.

CIBLE 1.1: D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,9 dollar par jour).

En 2018, **Trois tchadiens sur dix (30,5%)** vivent avec moins de **1,9\$** par jour (en parité de pouvoir d'achat de 2011) et ceci quel que soit le sexe du chef de ménage. En effet, **32,1%** des individus vivant dans des ménages dont le chef de ménage est une femme et **30,1%** des individus vivant dans des ménages dont le chef de ménage est un homme vivent avec moins de 1,9\$ par jour.

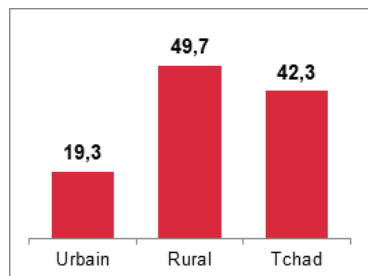


La pauvreté selon le seuil international touche 3 fois plus les populations rurales (**36,3%**) que celles urbaines (**12,7%**).



CIBLE 1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.

En 2018, **42,3%** de la population tchadienne vivent en dessous du seuil de pauvreté national soit plus de **6,5 millions** d'individus dont plus de **80%** des pauvres vivent en milieu rural.



La pauvreté touche environ **un** individu sur **cinq** en milieu rural contre **un** individu sur **deux** en milieu rural.

Défis

- ⇒ Le faible niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes;
- ⇒ une démographie galopante.

2 FAIM «ZÉRO»



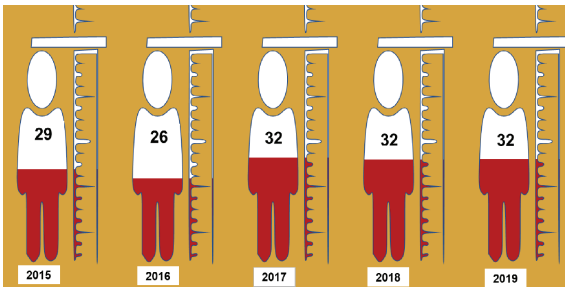
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 1 :

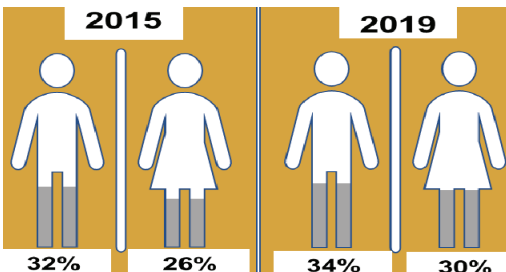
(i) La mise en place des institutions spécialisées rattachées à des ministères clés : la DNTA (MSP), le SISAAP et le CASAGC (MPIEA); (ii) L'élaboration du plan National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR 2016 – 2022); (iii) L'élaboration du Plan National de Développement de l'Élevage, PNDE (2017-2021).

CIBLE 2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

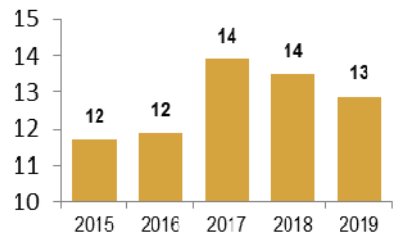
Le retard de croissance a augmenté de 3 points de pourcentage depuis 2017 pour atteindre **32%** par rapport à son niveau de 2015 (**29%**) .



Comparativement à 2015, le retard de croissance des filles s'est plus dégradé que celui des garçons en 2019.



La prévalence de la malnutrition est passée de **12%** en 2015 à **13%** en 2019. En 2017, elle atteignait son plus haut niveau sur les 5 dernières années: **13,9%**.



En 2019, la prévalence de la malnutrition aigüe était de **14%**, chez les garçons contre **10,9%** chez les filles

2 FAIM «ZÉRO»

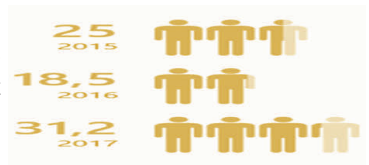


Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

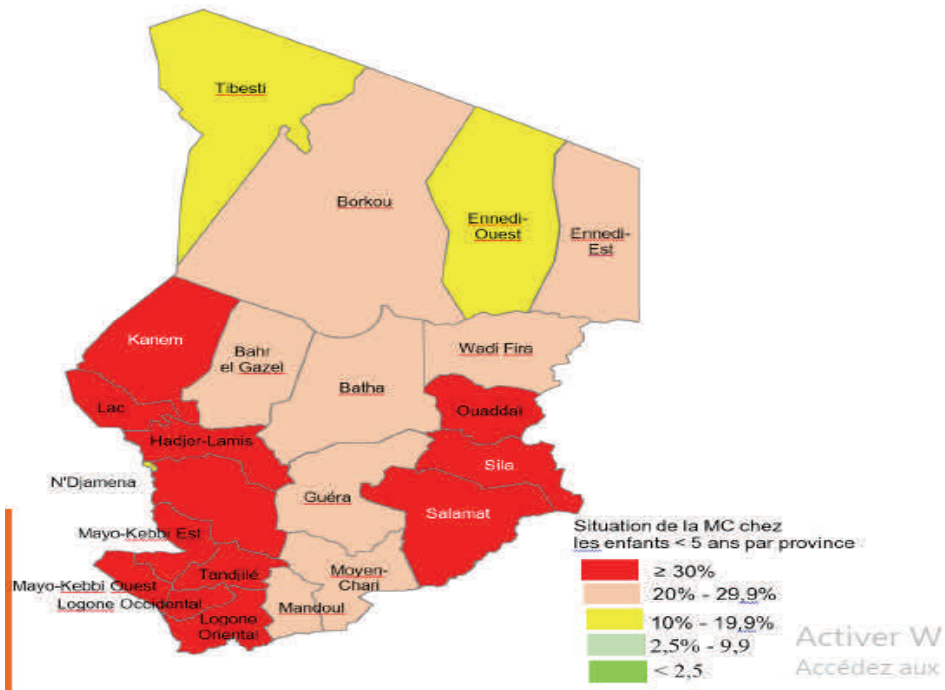
CIBLE 2.1: D'ici 2030, éliminer la faim et garantir l'accès de tous, en particulier des pauvres et des personnes vulnérables, notamment des nourrissons, à des aliments sains, nutritifs et suffisants toute l'année.

Au Tchad, **6,1 millions** de personnes sont sous-alimentées sur la période 2018 soit **39,6%** contre **35,4%** sur la période 2015.

La prévalence de l'insécurité alimentaire s'est accrue de **6,2%** entre 2015 et 2017. En 2015, **2,5 personnes sur 10** étaient en insécurité alimentaire contre **3,1 individus** en 2017.



Carte 1: Carte du retard de croissance par région du Tchad en 2019



Défis

- ⇒ Les mauvaises conditions agro-climatiques;
- ⇒ la faible diversification de l'économie nationale.

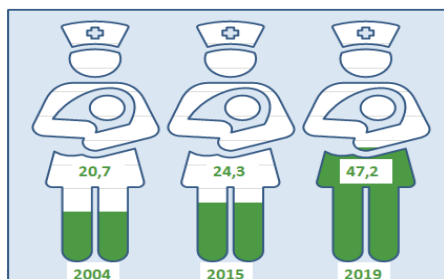


Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 3 :

(i) Un plan national de développement sanitaire (PNDS) 2018-2021 ; (ii) un plan stratégique de lutte contre la tuberculose 2018-2021 ; (iii) un plan national de lutte contre le paludisme 2016-2020 ; (iv) l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi sur la couverture sanitaire universelle.

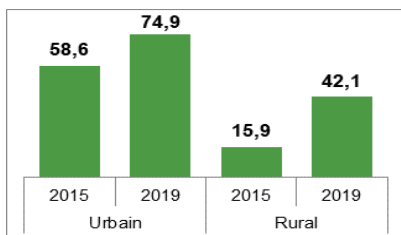
CIBLE 3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes

Au Tchad, la proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par un personnel de santé qualifié est passée de



24,3% en 2015 à **47,2%** en 2019 soit une hausse de **23** points de pourcentage. Cette proportion était de **20,7%** en 2004.

Des progrès importants ont été réalisés surtout en milieu



rural où la proportion d'accouchement assisté par un personnel de santé qualifié est passée de **15,9%** en 2015 à **42,1%** en 2019. En milieu urbain, l'accouchement avec

une assistance qualifiée représente **75%** des accouchement en 2019 contre **59%** en 2015.

On dénombre **860 décès** de femmes qui sont survenus pendant la grossesse, l'accouchement ou dans les deux mois suivant l'accouchement pour **100 000** naissances vivantes en 2015.

CIBLE 3.3: D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles



Au Tchad, La prévalence du VIH/SIDA est de : **1.6%** dans la population de 15-49 ans.



L'incidence (nouvelle infection) du paludisme pour **100 000** habitants est de **5757** en 2015.

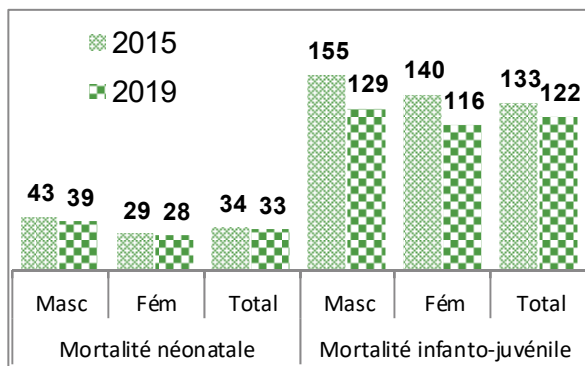


L'incidence (nouvelle infection) de la tuberculose est de **113,2** pour **100 000** habitants en 2015.



CIBLE 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

Sur **1000** naissances vivantes, **33** sont décédés avant d'atteindre un mois exact en 2019 contre **34** en 2015. Le risque de décès avant l'âge de 5 ans est passé de **133‰** en 2015 à **122‰** en 2019.

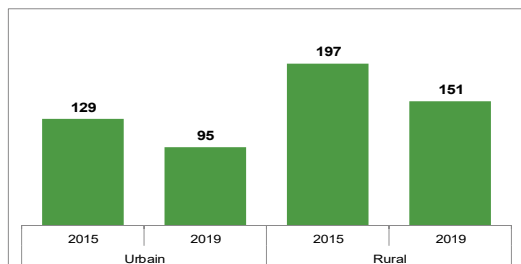


La mortalité infanto-juvénile est légèrement plus élevée chez les garçons que chez les filles (**129‰** contre **116‰**). De 2015 à 2019, des progrès ont été plus réalisés au niveau de la mortalité des enfants de moins de 5 ans que de celle des enfants de moins d'un mois.

En 2019, le risque de décéder avant l'âge de cinq ans est plus élevé en milieu rural (**128‰**) qu'en milieu urbain (**94‰**).

CIBLE 3.7: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

Le taux de fécondité des 15-19 ans est de **138‰** en 2019 en baisse par rapport à son niveau de 2015 (**179‰**), avec des variations significatives entre milieux urbain et rural.



Le taux de fécondité des adolescentes a baissé de **26%** dans le milieu urbain entre 2015 et 2019 contre **23%** dans le milieu rural. Le niveau de la fécondité des adolescentes en milieu rural reste élevé malgré la baisse constatée entre 2015-2019.

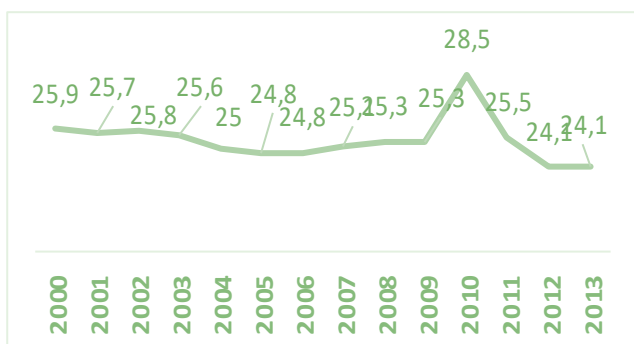


CIBLE 3.7: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

Au niveau National, **8,1%** des femmes de 15-49 ans utilisaient, au moment de l'enquête, une méthode de contraception en 2019 contre **5,4%** en 2015. La prévalence contraceptive moderne est passée de **4,8%** en 2015 à **6,7%** en 2019 et celle des méthodes traditionnelles, de **0,5%** en 2015 à **1,3%** en 2019.

CIBLE 3.6: D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route

Taux de mortalité (p.100000) lié aux accidents de la route variait de **24,8** à **28,5** pour 100 000 habitants entre 2000 et 2013.



Cible3.8 : Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable

En 2018, **9,2%** de La population tchadienne consacrent une grande part (supérieur à **10%**) de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de la santé.



Défis

- ⇒ La bonne gouvernance du secteur de la santé ;
- ⇒ accessibilité et qualité des soins sanitaires ;
- ⇒ les pesanteurs socio-culturelles liées à la fréquentation des établissements sanitaires.



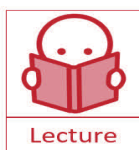
Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 4 :

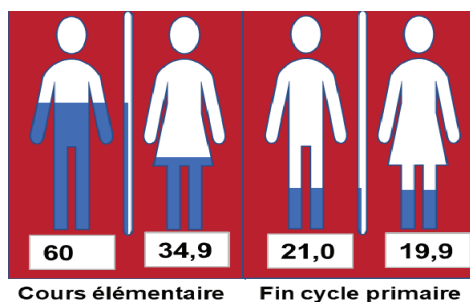
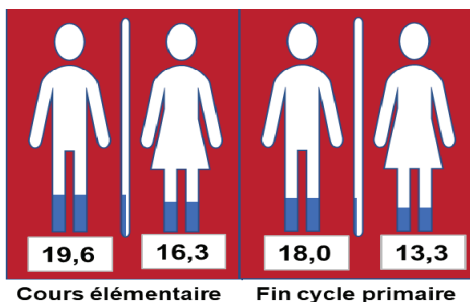
(i) Mise en place de la Stratégie Intérimaire Pour l'Éducation et l'Alphabétisation (SIPEA); (ii) Création de la Direction de la Promotion de l'Éducation des Filles ; (iii) Mobilisation des actions de la société civile en faveur de la scolarisation.

CIBLE 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.

En 2014, le pourcentage d'enfants ayant des aptitudes minimales en lecture est de **18%** au cours élémentaire et de **15,7%** en fin de cycle primaire. Au cours élémentaire comme en fin de cycle primaire, le pourcentage de garçons maîtrisant les aptitudes minimales en lecture est élevé que celui des filles.



En 2014, le pourcentage d'enfants ayant des aptitudes minimales en mathématiques est de **48%** au cours élémentaire et de **19,1%** en fin de cycle primaire. Au cours élémentaire comme en fin de cycle primaire, le pourcentage de garçons maîtrisant les aptitudes minimales en mathématiques est élevé que celui des filles. L'écart entre garçon et fille est faible en fin de cycle



CIBLE 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

L'âge officiel d'entrée au primaire est de 6 ans au Tchad. En 2018, **12,2%** des enfants de 5 ans ont participé à des activités organisées d'apprentissage.

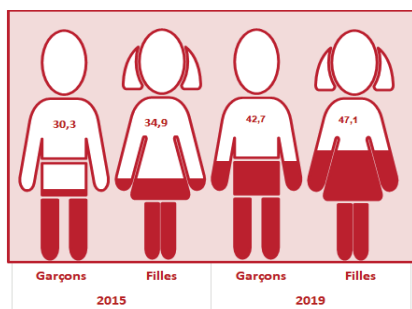
Les garçons et les filles y ont accès équitablement (**12,6%** des garçons et **11,8%** des filles).

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

CIBLE 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.



L'indice de développement du jeune enfant est passé de **32,6%** en 2015 à **44,9%** en 2019 ce qui signifie qu'un peu moins de la moitié des enfants de 3-4 ans sont considérés comme en bonne voie de développement dans au moins trois des quatre domaines suivants: Lecture-calcul, physique, socio-émotionnel et apprentissage.

En 2015, **34,9%** des filles étaient considérées comme en bonne voie de développement contre **30,3%** des garçons. En 2019, le score de l'indice de développement des filles est estimé à **47,1%** contre **42,7%** pour les garçons.

CIBLE 4.5 :D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité



83 filles pour **100** garçons au cours élémentaire ont des aptitudes minimales en lecture contre **78** filles pour **100** garçons en fin de cycle primaire.

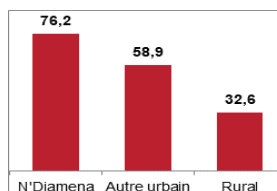
58 filles pour **100** garçons au cours élémentaire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques contre **64** filles pour **100** garçons en fin de cycle primaire.

CIBLE 4.6 : D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter



Le taux d'alphabétisation chez la population de 15 ans ou plus en 2018 est : **41,6%** soient **57,7%** chez les hommes et **28,1%** chez les femmes.

76% des individus de 15 ans ou plus vivant à N'Djamena savent lire et écrire dans un langage quelconque contre **33%** en milieu rural.



Défis

- ⇒ La gouvernance du système éducatif ;
- ⇒ les pesanteurs socioculturelles ;
- ⇒ la précarité des infrastructures scolaires.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 5 :

(i) Promulgation d'une loi interdisant le mariage d'enfants en 2015; (ii) Ordonnance numéro 12/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions normative et élective au Tchad; (iii) Mise en place d'une Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (SNVBG) en 2018; (iv) l'accès des femmes et des hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, à un emploi productif, décent et durable.

CIBLE 5.1 : D'ici à 2030, mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles



En 2018, **une** ordonnance a été signée par le chef de l'Etat instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives au Tchad.

CIBLE 5.5: Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité



En 2015, **14,9%** des femmes ont occupé des sièges dans les parlements nationaux et les administrations locales.

CIBLE 5.2: Éliminer toutes les formes de violence à l'égard de toutes les femmes et de toutes les filles dans les sphères publique et privée, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation



En 2015, **17,5%** des femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus, ayant vécu en couple, sont victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire

actuel ou un ancien partenaire.

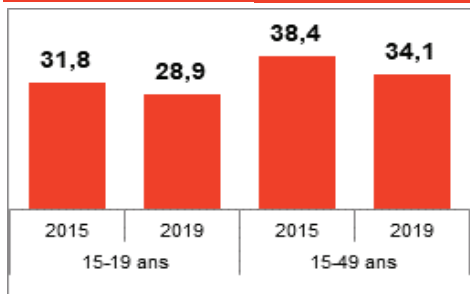
CIBLE 5.3: Éliminer toutes les pratiques néfastes telles que les mariages d'enfants, les mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines



La tendance des mariages précoces est à la baisse. La proportion des femmes âgées de 20-24 ans mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans est passée de **66,9%** en 2015 à **60,6%** en 2019 et celle des femmes âgées de 20-24 ans mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans est passée de **29,7%** en 2015 à **24,2%** en 2019.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Une femme de 15-49 ans sur **trois (34,2%)** a subi une mutilation génitale féminine en 2019 contre **38,4%** en 2015. Parmi les femmes de 15-19 ans, **28,9%** ont subi une mutilation génitale féminine en 2019 contre **31,8%** en 2015. Le phénomène a plus baissé parmi les 15-49 ans que parmi les adolescentes. Le pourcentage de femmes excisées augmente avec l'âge signe que cette pratique diminue dans la société.

CIBLE 5.6: Garantir l'accès universel à la santé en matière de sexualité et de procréation et aux droits en matière de procréation, comme convenu conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et au Programme d'action de Beijing et aux documents finaux de leurs conférences d'examen.

En 2015, **27,1%** de femmes âgées de 15 à 49 ans ont pris, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative.

Et en cette même année, le Tchad rejoint les pays ayant adopté les textes législatifs et réglementaires garantissant un accès équitable et sans restriction aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine.

CIBLE 5.b.1: Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes



En 2018, la proportion des individus de 15 ans ou plus possédant un téléphone portable est de **34,3%**. Elle est nettement plus élevée chez les hommes (**49,5%**) que chez les femmes (**21,7%**). Selon le milieu de résidence, **70,6%** des individus de 15 ans ou plus vivant à N'Djamena possèdent un téléphone portable, **48,9%** dans les autres milieux urbains et **25,7%** dans le milieu rural. En 2019, **70,7%** des hommes de 15-49 ans possèdent un téléphone portable contre **31,8%** chez les femmes de 15-49 ans.

Défis

- ⇒ L'applicabilité des textes légaux et réglementaires ;
- ⇒ la persistance des pesanteurs socioculturelles.



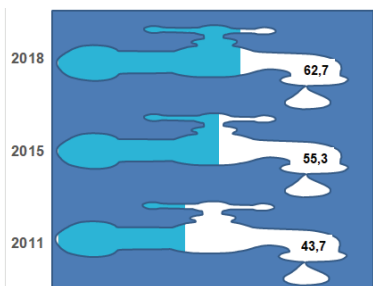
Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 6 :

(i) Mise en œuvre du Plan d'Investissement régional Eau & Assainissement (2015-2030); (ii) adoption de la Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement du Tchad; (iii) validation en 2018 d'une feuille de route pour un Tchad sans défécation à l'air libre d'ici à 2030.

CIBLE 6.1: D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

La proportion de la population du Tchad qui consomme de l'eau provenant d'une source potable est en nette augmentation. Elle passe de **43,7%** en 2011 pour atteindre **55,3%** en 2015 et **62,7%** en 2018.



CIBLE 6.2: D'ici à 2030, obtenir l'accès à un assainissement adéquat et équitable pour tous et mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes vulnérables

La proportion de la population tchadienne utilisant des toilettes améliorées a augmenté d'environ **7** points de pourcentage entre 2015 et 2018 passant de **14,8%** en 2015 à **21,4%** en 2018.



En 2019, **63,2%** des ménages évacuaient les excréments des installations sanitaires sur place de façon sûre dont **72,5%** des ménages vivant en milieu urbain et **51,8%** des ménages ruraux.

Défis

- ⇒ Applicabilité des textes législatifs et réglementaires en matière de l'eau et assainissement ;
- ⇒ Equipement des structures socio-sanitaires en eau potable ;
- ⇒ Poids des pesanteurs socioculturelles.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

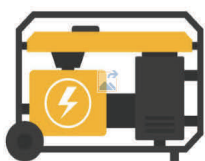


Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 7 :

(i) Adoption en 2019 d'une Politique Énergétique dont l'objectif est de contribuer au développement durable du pays à travers la fourniture des services énergétiques accessibles

CIBLE 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable



La proportion de la population ayant accès à l'électricité est passée de **7,7%** en 2015 à **8%** en 2018. En 2019, **8,4%** de la population a accès à l'électricité comme source d'éclairage dont **36,7%** en milieu urbain et **1,8%** en

milieu rural.

En 2019, le pourcentage de ménages ayant de l'électricité à partir du réseau général est de **5,5%** contre **2,2%** qui sont en dehors du réseau (utilisation de générateur et autres).

En 2019, seulement **6%** de la population utilisent principalement des carburants et technologies propres pour la cuisson dont **30,9%** en milieu urbain et **0,1%** en milieu rural.



CIBLE 7.2: D'ici 2030, augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial



La part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie est de **0,89%** en 2015.

CIBLE 7.3 : D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

L'intensité énergétique, définie comme l'énergie fournie par rapport à la valeur économique de la production économique, est passée de **3,23** Méga Joules/ PIB en 2011 à **2,78** Méga joules/ PIB en 2015.

Défis

- ⇒ La valorisation du potentiel énergétique par la promotion de l'utilisation du gaz, de l'énergie solaire et autres énergies renouvelables ;
- ⇒ l'accroissement de l'offre énergétique ;
- ⇒ le coût prohibitif de l'énergie.



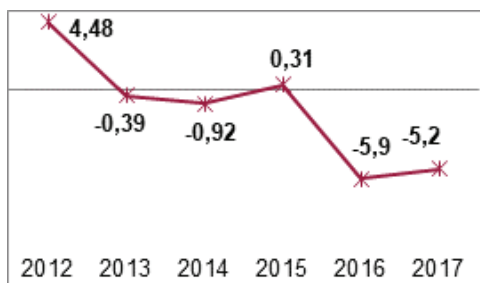
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 8 :

(i) En termes de politiques d'emploi, le gouvernement du Tchad a créé plusieurs structures dans le but est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes (ONAPE, FONAP et FONAJ).

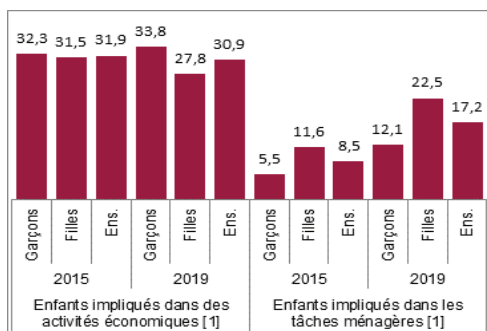
CIBLE 8.1 : Soutenir la croissance économique par habitant conformément aux circonstances nationales et, en particulier, avec une croissance

Sur la période 2011 à 2017, le PIB réel par habitant enregistre une tendance baissière. Son taux de croissance s'est établi à **-5,9%** en 2016 et **-5,2%** en 2017 contre 4,5 en 2011.



CIBLE 8.7: Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

En 2019, plus d'**un enfant de 5-17 ans** sur trois (**39%**) a travaillé en participant à des activités économiques pendant un nombre d'heures qui se situent à la limite ou au-dessus du seuil retenu pour le groupe d'âges ou à des tâches ménagères à la limite ou au-dessus du nombre d'heures retenu pour le groupe d'âges au cours de la dernière semaine. Il n'y a pas d'écart entre filles et garçons (**39,5%** chez les filles et **38,5%** chez les garçons). En 2015, **51,5%** des enfants de 5-17 ans ont travaillé. Cette définition intègre le travail dans des conditions jugées dangereuses.



La proportion d'enfants de 5-17 ans impliqués dans des activités économiques est passée de **31,9%** en 2015 à **30,9%** en 2019. Selon le sexe, on note une légère augmentation au niveau des garçons (**32,3%** en 2015 contre **33,8%** en 2019) et une légère baisse au niveau des filles (**31,5%** en 2015 contre **27,8%** en 2019).

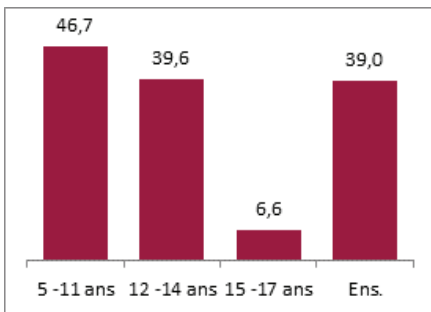
Concernant les tâches ménagères, la proportion d'enfants de 5-17 ans impliquée est passée de **8,5%** en 2015 à **17,2%** en 2019.

[1] Au niveau ou au-dessus du seuil spécifique à l'âge



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

CIBLE 8.7: Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes



En 2019, le travail des enfants a touché **46,7%** des enfants de 5-11 ans, **39,6%** des enfants de 12-14 ans et **6,6%** des enfants de 15-17 ans.

39,3% des enfants de 5-11 ans étaient impliqués dans des activités économiques au niveau ou au-dessus du seuil spécifique à l'âge contre **16,8%** impliqués dans les tâches ménagères.

CIBLE 8.5: D'ici 2030, réaliser le plein emploi productif et un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et un salaire égal pour un travail de valeur égale

Le niveau de chômage est particulièrement faible au vu du contexte socioéconomique du pays (**2,0%** en 2018). Il est de **4,6%** en milieu urbain contre **1,1%** en milieu rural. Le chômage touche plus les hommes (**2,1%**) que les femmes (**1,7%**) et les jeunes de 15-29 ans (**3,4%**).

Le salaire horaire moyen est estimé à 1786fcfa en 2018 avec un écart entre homme et femmes. En moyenne, le salaire horaire moyen des hommes (1665fcfa) sont payés moins que les femmes (2356fcfa).

CIBLE 8.6 : D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

37,0% des jeune 15-24 sont non scolarisés et sans emploi, ni en formation en 2018. Cette proportion est nettement plus élevée chez les jeunes femmes (**46,4%**) que chez les jeunes hommes (**24,4%**). Elle est également élevée au niveau du groupe d'âge 20-24 ans (**38,0%**).

Défis

- ⇒ Le développement du secteur privé et la diversification de l'économie;
- ⇒ l'amélioration du climat des affaires.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 1 :

(i) Elaboration du Plan Directeur d'Initialisation et de Diversification de l'Economie en 2019 avec l'assistance technique de la CEA; (ii) signature de l'accord de la Zone de libre-échange continental africain (ZLECA).

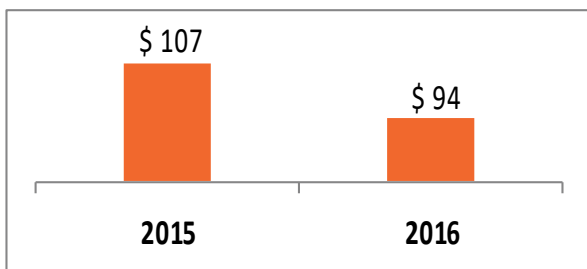
CIBLE 9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.



La valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB est estimée à **10%** en 2016 et en 2019.

En 2011, **8,3%** de l'emploi total se trouve dans l'industrie manufacturière.

La valeur ajoutée manufacturière par habitant a baissé entre 2015 et 2016.



En 2016 les dépenses de Recherche développement représentaient **0,32%** du PIB et on comptait **58** chercheurs pour 1.000.000 d'habitants

Défis

- ⇒ Accessibilité des TIC à un cout abordable;
- ⇒ renforcement des moyens financiers, techniques et humains dans le secteur de la recherche scientifique;
- ⇒ amélioration de la performance économique.

CIBLE 9.c : Accroître sensiblement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et s'efforcer d'offrir un accès universel et abordable à Internet dans les pays les moins avancés d'ici à 2020.

En 2015, plus de **huit** individus sur **dix** ont accès au réseau mobile AL 2G ; **13%** de la population a accès au réseau mobile AL 3G et **8,3%** ont accès au réseau AL 4G.

En 2019, **13,9%** de la population a eu accès à internet soit plus de **2,2 millions** d'utilisateurs contre **9,6%** en 2015.

De 2018 à 2019, le nombre d'utili-



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



ODD 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 10:

(i) Le Tchad a ratifié les conventions internationales sur les garanties de protection sociale pour la pension de retraite, les accidents de travail, les subventions aux familles, l'invalidité et les survivants et à adopter une stratégie nationale de protection de sociales du Gouvernement.

CIBLE 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

En 2018, **24%** des personnes vivent avec une dépense de plus de 50% inférieure à la dépense moyenne.

CIBLE 10.2: Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles

Les indicateurs de solidité financière sont des **indicateurs** qui renseignent sur la santé et la **solidité financières** de l'ensemble des institutions **financières** d'un pays, ainsi que des sociétés et des ménages qui constituent la clientèle de ces institutions.

Le ratio de solvabilité du Tchad, qui compare le montant des fonds propres des groupes bancaires aux risques éventuels liés à leurs activités (non remboursement de crédits distribués, autres pertes de valeur de ses actifs...) est passé de **14,6%** en 2015 à **16,1%** en 2017.

Défis

- ⇒ Pérennisation des appuis financiers des partenaires techniques et financiers ;
- ⇒ amélioration de la performance économique; forte proportion des jeunes sans emploi ;
- ⇒ non-maîtrise des flux migratoires.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 11:

(i) Adoption, en octobre 2016 dans le cadre du « forum urbain national » des mesures pour que l'urbanisation aille de pair avec le développement économique; (ii) Elaboration du Plan d'Action National de Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophes.

CIBLE 11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis

En 2018, la proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats est de **88,2%**.



Défis

- ⇒ Mise en œuvre d'un programme de restructuration et régularisation foncière;
- ⇒ maîtrise du marché foncier face au phénomène des spéculations par le biais du droit de préemption dont dispose l'Etat comme acheteur prioritaire, afin de limiter la spéculation foncière;
- ⇒ promotion de l'intercommunalité entre les mairies ;
- ⇒ le non-respect du plan cadastral ;
- ⇒ l'inaccessibilité de certains quartiers.

Cible 11.b : D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux

Au lendemain de la Conférence Mondiale de Sendai au Japon sur la Réduction des Risques de Catastrophes, le Tchad a élaboré en 2015, le Plan d'Action National de Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophes, la Préparation et la Réponse aux Urgences pour la période 2015-2020.



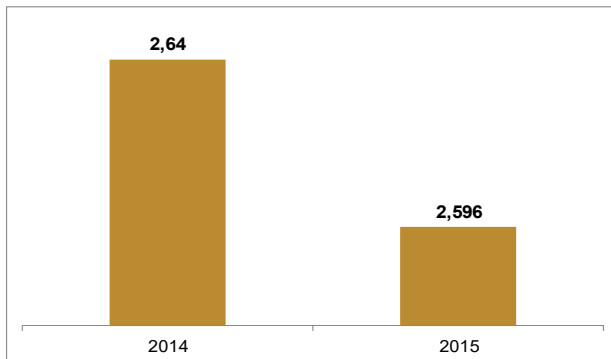
Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 12 :

(i) La mise en place du Programme National sur la Conservation de la Biodiversité et la Lutte contre le Changement Climatique; (ii) Le MEEP a mis en place un cadre stratégique opérationnel pour la gestion durable, la promotion et la valorisation de 10 produits forestiers non ligneux prioritaires; (iii) Elaboration du Plan Directeur d'Initialisation et de Diversification de l'Economie en 2019 avec l'assistance technique de la CEA.

CIBLE 12.2: D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

La consommation matérielle nationale par unité de PIB, elle a connu une augmentation de 4 unités, passant ainsi de **138 FCFA/Kg** en 2014 à **142 FCFA/Kg** en 2015.

La consommation matérielle nationale par habitant est passée de **2,64 tonnes** par habitant en 2014 à **2,59 tonnes** par habitant en 2015.



CIBLE 12.4: D'ici à 2020, mettre en place une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux cadres internationaux convenus, et réduire de manière significative leurs rejets dans l'air, l'eau et le sol afin de réduire au minimum leurs effets néfastes sur la santé humaine et la santé, l'environnement.

Le Tchad a signé et/ou ratifié un certain nombre de conventions relatives aux substances chimiques et aux déchets parmi lesquelles la Convention de Stockholm en 2014.

Défis

- ⇒ La définition des domaines de compétence et de responsabilités des différentes institutions concernées aux niveaux national et local ;
- ⇒ élaboration de Plans/Procédures de gestion interne pour l'évacuation des déchets médicaux ;
- ⇒ disponibilité de matériels appropriés de collecte des déchets et des équipements de protection individuelle.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

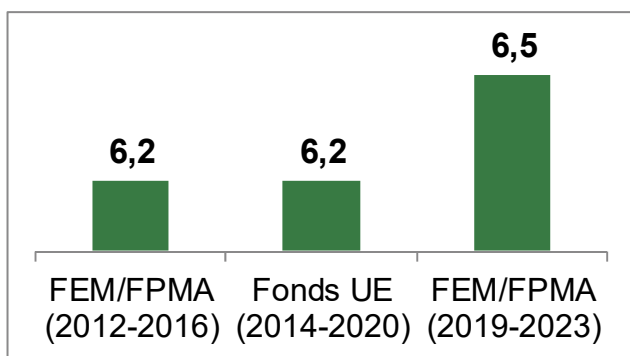
Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 1 :

(i) le Tchad a élaboré en 2015, le Plan d'Action National de Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophes; (ii) la Préparation et la Réponse aux Urgences pour la période 2015-2020; (iii) mise en œuvre le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques.

CIBLE 13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Elaboration en 2016 du premier Plan de Contingence Inondation pour la ville de N'Djamena et le Plan de contingence multirisques y compris les plans d'organisation de secours (ORSEC).

CIBLE 13.b : Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés



Le Tchad a bénéficié de **9,2 millions de \$US** en 2012 et en 2014 et en 2017 de **7,2 millions de \$US** pour le renforcement de la résilience aux changements climatiques.

Défis

- ⇒ L'intégration des politiques de changements climatiques dans les politiques nationales et sectorielles ;
- ⇒ la gouvernance climatique ;
- ⇒ la vulnérabilité des communautés ;
- ⇒ l'analphabétisme et la faible implication des femmes.

15 VIE TERRESTRE



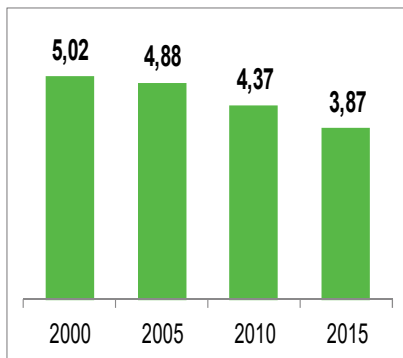
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 1 :

(i) Le Tchad a adhéré au Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale 2015-2025; (ii) En 2014, le gouvernement a révisé la Stratégie nationale et Plan d'Action de 1999 en matière de diversité biologique (SNPA/DB 2014-2020).

Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux

De 2010 à 2015, la proportion de la surface des zones forestières au Tchad est passée de **4,4%** à **3,9%**, soit une baisse de **0,5 point** de pourcentage en 5 ans.



En 2015, la proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées est de **70,6%** pour la biodiversité terrestre et **70,2%** pour la biodiversité des eaux douces.

Cible 15.4 :D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable

En 2017, l'indice de couverture végétal montagneux, conçu pour mesurer les changements de la végétation verte en montagne (forêt, arbustes et arbres), est estimé à **14,8%**.

Défis

- ⇒La politique de formation en environnement ;
- ⇒l'implication des populations dans les opérations de conservation de l'environnement ;
- ⇒la valorisation des pratiques et savoirs traditionnels en matière de conservation et d'adaptation ;
- ⇒l'entretien du réseau des aires protégées.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Actions réalisées dans le PND 2017-2021 en lien avec l'ODD 16 .

(i) Vote d'une loi spéciale anti-terroriste et abolition de la peine de mort ; (ii) Création d'un pool judiciaire anti-terrorisme à N'Djamena avec l'objectif d'en créer 5 autres à l'intérieur du pays (PND 2017-2021) ; (iii) les interventions militaires du Tchad dans certains pays pour lutter contre le terrorisme ; (iv) la mutualisation des efforts militaires du Tchad et d'autres pays pour contrer l'insécurité et (v) Adoption en 2017 de nouveaux Codes pénal et de procédure pénale

CIBLE 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés



⇒ **22 attaques** terroristes en 2015 ayant causé **206 morts**.

⇒ **4 attaques** terroristes en 2017 ayant causé **13 morts**.

⇒ Baisse du nombre de **décès liés au conflit** passant de **275** en 2015 à **57** en

2017

CIBLE 16.3 : Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

En 2016 il y avait **6 personnes** en détention sur **10** qui étaient en instance de jugement (**62,3%**). Ainsi la proportion de la population carcérale en instance de jugement (personnes en détention qui n'ont pas encore été jugées), est **62,3%**.

En 2019, **37%** des hommes et **20,5%** des femmes ayant été victimes d'un vol ou d'une agression au cours de la dernière année ont signalé les faits à la police.



CIBLE 16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

Sur **186 députés** à l'Assemblée Nationale, seulement **28** étaient des femmes en 2015 (**15%**) alors qu'environ la moitié de la population totale du pays soit **50,6%** est féminine.



CIBLE 16.b.1 : Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable

En 2019, **12,8%** des hommes et **17,4%** des femmes ont déclaré avoir fait l'objet de discrimination ou de harcèlement.

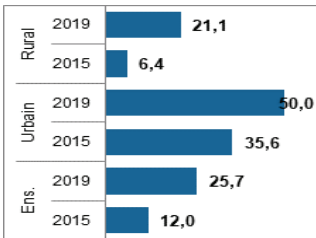
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

CIBLE 16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

La proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état civil est de **12%** en 2015 à **25,7%** en 2019 soit un doublement des enregistrements en moins de 5 ans. Bien que les en-



registrements des naissances à l'état civil soit plus importants en milieu urbain, on note entre 2015 et 2019 un accroissement de près de **220%** des enregistrements en milieu rural contre **40%** en milieu urbain. Malgré l'augmentation des enregistrements des naissances à l'état civil, on note néanmoins que le délais de 30 jours n'est pas respecté. En 2019, **21,4%** des naissances de moins de 11 mois étaient enregistrées contre **26,1%** (respectivement **25,4%**) d'enregistrements de naissances pour

CIBLE 16.10: Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux



Le Tchad a mis en place des dispositions constitutionnelles, réglementaires et politiques pour garantir l'accès public à l'information. Il y a entre autres, **la loi N° 17/PR/2010, portant régime de la presse** au Tchad.

Défis

- ⇒ Lutte contre les pratiques culturelles se substituant aux instances judiciaires et favorisant les règlements privés des homicides et autres formes de morts violentes;
- ⇒ lutte contre les migrations clandestines vers l'Europe;
- ⇒ lutte contre les tensions et conflits à la réduction des ressources en terres cultivables et en eaux, et à l'absence d'évolution de la structure des économies source de tensions.

Cible 16.a : Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement

Le Tchad a créé le 9 septembre 1994 par la loi N°031/PR/94 la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). L'Assemblée Nationale a adopté le 8 Décembre 2017 la loi No 026/PR/2017 portant réforme de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). Pour la doter d'un mandat de promotion et de protection des droits humains, de larges pouvoirs d'investigation des cas de violation des droits de l'homme, et de l'indépendance d'action. Dans la 4e République du Tchad la CNDH est une institution constitutionnelle, ce qui est une grande avancée.



**Institut National de la Sta-
tistique, des Etudes Econo-
miques et Démographiques**